

COMMUNIQUE

Contrat Première Embauche.

Le SNCA e.i.L appelle les personnels enseignants à se joindre massivement aux actions du 7 mars contre la mise en place du CPE. **En effet, ce contrat place les débuts de la vie professionnelle des jeunes sous le signe de l'incertitude, de la précarité et du mépris.**

Le monde de l'Ecole sait ce que veut dire **la précarisation de l'emploi qui derrière les politiques d'annonce rongé le système éducatif** : titularisation sans affectation, contrat de 12 mois ou moins, vacances de quelques semaines, mise au chômage par milliers de collègues précaires aux rentrées 2004 et 2005, mutations difficiles, parfois impossibles, ou au contraire, mutations d'office pour cause de carte scolaire, non respect par l'employeur des règles fixées au moment du recrutement quant à la gestion des carrières (mise en place de la NGP qui va fermer toute perspective d'avenir à bon nombre de professeurs), variabilité des services, non respect des spécificités disciplinaires, ...

La **déstabilisation du monde salarié, laborieux, producteur**, dans le secteur public comme dans le secteur privé, par la mise en œuvre de procédures d'embauche, de déroulés de carrière fondés sur la précarité et de pression récurrente sur le pouvoir d'achat, a commencé bien avant que le projet de CPE ne soit soumis au Parlement : **ce CPE, tout comme le Contrat Nouvelle Embauche (CNE) fait partie de la panoplie que le capitalisme utilise pour saborder les conquêtes sociales réalisées depuis plus d'un siècle et matérialisées par le Code du Travail.**

Ceux qui prétendent lutter contre le chômage des jeunes par le CPE, font un cadeau supplémentaire au patronat et vouent les futurs jeunes CPEistes à des années sans espérance. **Ils prétendent ainsi moderniser la société alors qu'ils lui font subir un formidable recul.**

Pour le SNCA e.i.L., la réussite du 7 mars manifesterait clairement que la surdité des « élites » politico-économiques doit enfin cesser et que **la seule justification du pouvoir est de rendre heureux le plus grand nombre de ceux qui vivent dans la Cité.** Il est inconcevable que ceux qui ont la charge de faire vivre la **République** fassent passer les intérêts de quelques-uns avant le souci de l'avenir de **sa** jeunesse.

Paris, le 2 mars 2006